

INTITULE DU PROJET	REAMENAGEMENT DE L'ARBORETUM DE PUY CHADON				
Date d'accusé de dépôt	24/05/2019	VERSION GRILLE ANALYSE	<input type="checkbox"/> V1 <input checked="" type="checkbox"/> V2	Service instructeur	<input type="checkbox"/> GAL <input checked="" type="checkbox"/> REGION
Porteur de projet	Commune de Gimel les Cascades				
Coordonnées	Mairie 19800 GIMEL LES CASCADES				
Fiche action concernée	3.1 Promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources				
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>En 1992, la municipalité de Gimel a déposé dans un 1^{er} temps un dossier de travaux d'équipement pour l'accueil du public en forêt, projet établi par l'Office National des Forêts, avec un projet de création d'arboretum qui se concrétisera en 1994, sur le Puy Chadon (alt 460mètres), au cœur de la forêt de Chadon.</p> <p>Cette forêt bénéficie du régime forestier depuis le 19^{ème} siècle. Elle s'étend sur un peu plus de 78 hectares. Cet ensemble est inclus dans le périmètre du site classé des cascades et des gorges de la Montane ; la partie sud est incluse dans le site Natura 200 « Vallée de la Montane vers Gimel les Cascades ».</p> <p>L'arboretum comprenait à l'origine des peuplements de 50 essences différents toujours par 2 ou 3 unités. Des plaquettes représentatives de l'essence, en lave émaillée, étaient fixées sur des supports en bois, un panorama en lave émaillé y est également implanté.</p>				
Descriptif du projet	<p>Ce site est fréquenté par la population locale, les touristes et les scolaires.</p> <p>25 ans après, de nombreux supports bois ont pourri et sont tombés ou menacent de le faire (les plaquettes sont intactes) et des arbres ont disparu le plus souvent victimes de maladies.</p> <p>Le projet de réaménagement consiste avant tout à replanter des supports bois neufs sur lesquels seront refixés les plaquettes et de replanter les espèces manquantes. L'installation de 2 bancs et la pose d'une signalisation directionnelle viennent compléter cette opération.</p>				
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs stratégiques : préservation du site - Population cible : Population locale et touristique - Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi : nombre de plaques apposées, nombre d'arbres plantés, évolution de la fréquentation estimée 				

Eléments financiers	2019	DEPENSES	Dépenses totales HT	RECETTES	Recettes totales
		Ouverture des trous de plantation	550,00 €		
		Fourniture d'arbuste en motte	5 300,90 €		
		Tuteurage	100,00 €	Autofinancement	1 820,00 €
		Fourniture et mise en place de poteaux supports	2 227,50 €		
		Achats de deux bancs	591,00 €	Leader	7 280,00 €
		Signalisation	330,60 €		
		TOTAL	9 100,00 €	TOTAL	9 100,00 €
Calendrier	2019				

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Qualification du projet STRUCTURANT	Projet intégrant : Un partenariat Une médiation grand public	<p style="text-align: center;"><i>Cumul</i></p> 0/2 2/2 <p style="text-align: right;">= 2/4</p>
Sensibilisation des publics INNOVANT	Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants 0.75/0,75 - Touristes 0.5/0,5 - Professionnels 0/0,5 - Elus 0/0,25 <p style="text-align: right;">= 1.25/ 2</p>
Impact sur la gestion des milieux INNOVANT - ECONOMIQUE	Projet exemplaire ou encourageant les bonnes pratiques de gestion des milieux (approche prospective)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <p style="text-align: right;">=3/4</p>
<p>Projet sélectionnable > 5/10 Note globale de 6,25/10</p> <p>Préconisations : Gestion des déchets, et s'assurer que la nature des arbres soient adaptées à la région</p>		